

Carcassonne, le 2 avril 2021

Nos réf. :
HS/ST/CB/D2100150

Monsieur Florent GUHL
Directeur Régional
Direction Régionale de l'Alimentation, de
l'Agriculture et de la Forêt
Boulevard A. Duportal
Cité administrative - Bâtiment E
31074 TOULOUSE Cedex

Monsieur le Directeur Régional,

Depuis plus d'une année, les jeunes, collégiens et lycéens ont dû s'adapter à des modalités nouvelles d'enseignement, en jauge de demi groupe ou en distanciel encore plus difficiles à mettre en place dans les lycées professionnels qui par essence, font de la pédagogie de terrain et des travaux pratiques, des axes forts de l'apprentissage.

Alertée non seulement par l'association des parents d'élèves et l'intersyndicale du Lycée agricole de Charlemagne au sujet de la décision de fermeture de deux classes (2nde GT et BTSA APV) mais également par les enseignants et l'équipe encadrante, je suis particulièrement inquiète des conséquences engendrées pour conserver un enseignement public qualitatif, au lendemain d'une crise sanitaire, qui nous oblige encore plus aujourd'hui qu'hier à repenser nos priorités.

Vous n'êtes pas sans savoir les répercussions de cette décision sur l'établissement : la fermeture par ricochet de classes de 1^{ère} et Terminale pour la 2nde GT, la suppression de poste et de fait, des classes en effectif surchargé qui ne permettent plus aux professeurs de consacrer le temps nécessaire aux élèves en difficulté.

Le budget 2021 de l'Enseignement Agricole Public programme la suppression d'environ 140 postes à la rentrée 2021 et vous avez annoncé que « la rentrée 2022 sera encore plus difficile avec un écart entre les ambitions et les moyens, insoluble ».

Je suis bien consciente que la crise actuelle plonge tous les secteurs dans une situation économique catastrophique, mais ne privons pas les générations futures d'éducation, qui comme le disait Mandela « est l'arme la plus puissante pour changer le monde ». C'est donc avec le discernement nécessaire à la situation exceptionnelle que nous vivons, que je vous demande d'ouvrir à nouveau ce dossier sensible.

Pour la rentrée prochaine de septembre, je vous remercie donc de bien vouloir envisager un moratoire sur la suppression des postes dans l'Enseignement Agricole Public et m'assurer du maintien des classes dans les établissements Audois.

Ces décisions revues et ajustées permettront à tous, représentants syndicaux, directeurs d'établissements, enseignants, parents et élèves, d'aborder avec plus de sérénité, la rentrée 2021.

Le travail pour résoudre l'équation « Donner à l'enseignement les moyens de ses ambitions », doit être à considérer dans un autre temps, de manière concertée et partagée par tous les acteurs.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur Régional, à l'assurance de mes sentiments distingués.



Hélène SANDRAGNÉ